

La République du Centre, 26 mars 2017

OUZOUER. Conseil. Le conseil municipal se réunit le mercredi 29 mars, à 20 heures. L'ordre du jour est le suivant : vote du taux des impositions directes locales ; vote des subventions aux associations ; demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Pierre Sueur ; remboursement d'une taxe de raccordement à l'assainissement collectif perçue à tort. ■